



Depuis le 1er janvier 2017, lorsqu'une infraction au Code de la Route est commise avec un véhicule de l'entreprise, l'employeur doit révéler l'identité du salarié conducteur qui se trouvait au volant.

L'employeur devra ainsi, dans un délai de 45 jours à réception de la contravention, communiquer l'identité et les coordonnées du salarié (ou prouver qu'il ne peut s'agir d'un salarié de l'entreprise).

Dans le cas contraire, le représentant légal de l'entreprise (en l'occurrence, le Président) sera redevable sur ses deniers personnels de l'amende pour l'infraction commise.

Le tribunal peut ainsi le condamner à une amende complémentaire de 750 € maximum.

De plus, l'association en tant que personne morale encourt une amende forfaitaire égale à 675 €, pouvant être majorée jusqu'à 3750 € !

Pour prévenir toute conséquence fâcheuse pour notre président et pour l'association, un système permettant d'identifier sans contestation possible les conducteurs des véhicules des associations Sinclair, sera prochainement mis en place ou confirmé dans les différents services et établissements.



HARMONIE Mutuelle vient d'ouvrir une agence à Mulhouse, située au 1 Avenue de Colmar.

Le numéro de téléphone est inchangé : **0980 980 800**.



La traditionnelle **cérémonie des vœux** de l'Association Marguerite Sinclair a eu lieu **lundi 9 janvier 2017**.

François Eichholtzer, notre Directeur général, a articulé son discours autour des **4 priorités de l'année**, à savoir :

1° Donner sens : afin de mettre en perspective notre action au quotidien.

Cet objectif se concrétisera par la **réécriture du projet associatif** sous l'égide du Conseil d'Administration.

Ce travail devra être collaboratif, en y associant tous les acteurs de nos établissements, à savoir les administrateurs, les professionnels, les familles et les usagers.

2° Accroître la visibilité de notre action :

Notre **nouveau site internet** est désormais opérationnel. Il nous permettra d'exprimer de manière claire et concise notre objectif d'être au service des personnes en situation de handicap.

3° Faire alliance : tout en conservant notre personnalité.

C'est dans cette logique que nous avons signé le 6 décembre dernier une **convention de coopération avec l'Association Adèle de Glaubitz** (avec qui nous entretenons déjà de nombreuses relations entre établissements et services).

4° Renouveler progressivement la gouvernance associative :

Le Conseil d'Administration accueille depuis 2 ans de nouveaux membres.

Au niveau de l'équipe de direction, nous sommes en train de recruter un nouveau **directeur du pôle adultes** .

Le recrutement du **nouveau directeur des Ateliers Sinclair** démarrera prochainement puisque Gilbert Epplin, notre Directeur général adjoint, partira à la retraite au 1er juillet 2017.

François Eichholtzer a ensuite abordé les **chantiers réalisés en 2016 ou engagés en 2017** (toitures, nouveaux ateliers vestiaires, futurs locaux du SAVE 68 et le LAEP Capucine rue d'Illzach...), tout comme les **nouveaux domaines d'action** investis par les services (accompagnement des personnes autistes, gestion numérisée du dossier unique de l'utilisateur...).

Cérémonie des vœux...suite !

Le déroulement habituel de la cérémonie a été un peu bousculé cette année pour **mettre en valeur quelques expériences et actions des services et des équipes de Sinclair** :

» Lauréats du concours interne de la carte de vœux :

Des jeunes de l'IMPro de Lutterbach, accompagnés de leur professeur, Claude Ciepka, ont été invités à présenter leur projet qui a été retenu pour illustrer la carte de vœux 2017. « *On a travaillé autour du thème des drôles d'oiseaux* » a expliqué Morgane.

Les résidents du FATH ont quant à eux peint 2 magnifiques tableaux, guidés par Marlène Herby, mère d'une résidente.



» Echange avec le Rimlishof :

Isabelle Grosse, chef du service parentalité, a présenté l'échange très enrichissant entre le Rimlishof de Buhl et le SASP 68.

Une participante a témoigné des riches moments qu'elle y a passés avec sa fille.

» Dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) :

Françoise Pasion, Educatrice spécialisée à l'ESAT, a présenté le dispositif. Des ouvriers de l'ESAT ont pris la parole pour faire part de leur expérience et de leur fierté de décrocher ce diplôme.



80 ans de François Busch



La date du 9 janvier pour la cérémonie des vœux n'a pas été choisie par hasard.

C'était le jour des **80 ans de notre Président, François Busch**.

Il a été fêté par les membres des associations, en présence de sa famille.

Son engagement et ses grandes qualités humaines ont été saluées.

Roger Winterhalter, administrateur et ami d'enfance de François Busch, lui a rendu hommage.



Le SASP 68 : de Bordeaux à Paris

Le **mardi 8 novembre**, le SASP 68 s'est rendu à Bordeaux pour intervenir lors d'un colloque sur le thème : « **Parentalité des personnes ayant une déficience intellectuelle, comment mieux l'accompagner ?** ». L'organisateur de cette journée, l'ADAPEI Gironde, a souhaité entendre le témoignage du service parentalité de notre association. Nous avons ainsi présenté le LAEP « Capucine » et le SASP 68, comme réponses possibles à cette thématique.

Les échanges avec les professionnels présents nous ont permis de partager nos réflexions et de découvrir des nouveaux outils créés en Gironde pour répondre aux besoins des professionnels et des familles.

Le **mercredi 23 novembre**, Saül KARSZ, président du Réseau des Pratiques Sociales a invité le SASP 68 à présenter son service lors des Journées d'Etude intitulées « **Handicap : réalité(s) d'une fiction** ».

La réflexion de ces journées reposait sur nos modalités d'intervention et sur l'interrogation suivante : « S'agit-il de prendre en charge les personnes en situation de handicap, les assister, faire pour ? Ou bien les prendre en compte, les accompagner, faire avec ? »